

14	CRPE Épreuve écrite Français
Fiche- résumé	
P	PHONOLOGIE
<p>La phonologie : décrit, étudie les sons (phonèmes) d'une langue et les règles d'agencement entre eux. Elle permet de différencier les différents mots d'une langue. La phonétique étudie les sons de manière isolée.</p> <p>Les unités phonologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La syllabe est la plus connue. C'est une unité d'articulation (une seule émission de voix). maison : 2 syllabes à l'oral mai/son. pantalon : 3 syllabes à l'oral pan/ta/lon. crabe : 1 syllabe car e muet à l'oral. Mais le mot qui suit peut rendre obligatoire la prononciation du e : [crabe blanc] ou bien l'accent du midi par exemple. A l'écrit crabe a 2 syllabes. <p>La syllabe orale peut être divisée en unités plus petites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ L'attaque : consonne ou groupe de consonnes qui précèdent les premières voyelles. ⇒ La rime : les phonèmes qui suivent. Crabe [krab] attaque : kr ; rime : ab <ul style="list-style-type: none"> - Chacune de ces unités est divisible en unités élémentaires, les phonèmes : [k] [r] [a] [b] <p>Le phonème permet de différencier deux mots : [sak] et [lak] Sac et lac</p> <p>Un phonème est transcrit à l'écrit par un graphème qui est composé d'une seule lettre ou de plusieurs (ch, ou, eau, a...). Le même phonème peut être transcrit par plusieurs graphèmes : [o] : o, au, eau</p> <p>En français : 36 phonèmes (oral) - 26 lettres – à peu près 130 graphèmes.</p> <p>Le lexique mental : C'est l'organisation en mémoire des informations que chacun stocke à propos des mots de la langue. Celles-ci sont de 3 ordres pour une personne sachant parler et lire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sémantique : sens du mot - Phonologique : suite de sons qui composent le mot à l'oral. - Orthographique : suite de lettres qui composent le mot écrit. 	